



**Luttons contre**

*Les* **Renouées  
du Japon**

qui envahissent nos rivières

OCTOBRE 2010

## Lutter contre la prolifération des espèces invasives est l'affaire de tous

### Qu'est-ce qui caractérise une invasion végétale ?

La plante a une origine exotique, elle prolifère et il n'est pas possible de la contenir. Les rivières sont les premières victimes de ces invasions.

Introduites dans les cours d'eau, les renouées peuvent se disperser spontanément, car chaque crue arrache et entraîne des tiges ou des rhizomes plus en aval.

### Origine de la plante

Les renouées du Japon vivent naturellement à l'Est de l'Asie. Au cours de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs espèces de renouées ont été introduites en Europe dans un but commercial.

Les activités humaines les ont dispersées et ce phénomène s'est accéléré à partir des années 50 avec la généralisation de l'utilisation des engins de terrassements.

### Elles se reproduisent toute l'année

► Les renouées du Japon se reproduisent et se dispersent essentiellement à partir des tiges aériennes et des rhizomes (tiges souterraines).

► Les fleurs et les graines sont très nombreuses et se forment en

fin d'été, mais elles ont un faible pouvoir de contamination.

► Les tiges peuvent bouturer pendant toute la saison végétative.

► Les rhizomes sont contaminants toute l'année.

Pouvoir de contamination



# Les Renouées du Japon

## Les rhizomes, la partie immergée de l'iceberg

### Rôle des rhizomes

Il faut creuser le sol pour découvrir les rhizomes. Ce sont des organes essentiels de la plante, qui sont responsables

en grande partie de son pouvoir invasif. Les crues les arrachent et les dispersent très efficacement.

### Survie des rhizomes

Les rhizomes représentent les 2/3 de la biomasse de la plante. Ils se renouvellent et s'étendent en début d'été et peuvent survivre plusieurs décennies dans le sol. Ils supportent très bien les sécheresses et les inondations.



### Dangerosité des rhizomes

Un fragment de rhizome de moins d'un cm de long peut redonner une plante entière. Celle-ci restera petite la

première année, puis ne tardera pas à atteindre 2 à 4 m de haut.

### Inutile d'essayer de les enlever

La densité de rhizomes dans le sol varie entre 30 et 140 mètres par m<sup>3</sup> de sol, c'est pourquoi il est impossible d'extraire ceux-ci à la main.



### LE SAVIEZ VOUS

Le volume de rhizomes dans le sol peut être plus important que le volume de terre.

## Les impacts écologiques des renouées du Japon

*Dans l'enfer vert des renouées,  
un désert de plantes et d'insectes*



Les études scientifiques ont mis en évidence que la prolifération des renouées faisait disparaître les autres plantes et de nombreux insectes. Ces effets peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les forêts

riveraines des cours d'eau, qui ne peuvent plus se régénérer. La régression des arbres et des insectes annonce aussi celle des oiseaux en bord de rivière et à terme des impacts sur les poissons.

# Les Renouées du Japon

## Les impacts économiques des renouées du Japon

### Une concurrence forte sur les cultures et les plantations

Les renouées du Japon sont devenues sur certains secteurs du territoire une mauvaise herbe très problématique pour les cultures et les plantations.

Les herbicides ont une efficacité très aléatoire contre les renouées du Japon, car le chevelu de rhizomes est souvent trop étendu dans le sol pour être complètement détruit par ceux-ci.

Peupleraie infestée



Terre cultivée infestée



### **ALERTE SUR LES HERBICIDES !**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, aucun herbicide n'est autorisé à moins de 5 m des cours d'eau.

## La stratégie du SIAGA sur le bassin versant du Guiers

### **La situation actuelle : grave mais pas désespérée**

La première cause d'introduction des renouées du Japon sur le bassin versant a été les remblais infestés et les déchets verts abandonnés au bord des talwegs ou des rivières.

Aujourd'hui, beaucoup d'autres vecteurs dispersent la plante :

- les crues, qui arrachent des tiges ou des rhizomes sur les berges;

- l'entretien des bordures de route ou de chemin, qui fragmente et disperse des tiges et des rhizomes;

- les curages, qui dispersent des alluvions infestées par la plante;

- les débardages lors des travaux forestiers, qui entraînent des tiges et des rhizomes à la surface des parcelles.

Les rivières les plus infestées sont actuellement situées dans le Val d'Ainan, car la crue de 2002 survenue en pleine période végétative a eu un effet majeur de dispersion des renouées. La Chartreuse est le territoire le moins envahi, car le phénomène vient de débuter.

### **Concentrer les efforts sur les territoires les moins envahis**

Quand les rivières sont trop envahies, il n'est plus possible d'agir. L'objectif principal du SIAGA est donc de stopper la dispersion de la plante en intervenant prioritairement sur :

- l'information et la sensibilisation de la population du bassin versant ;

- la destruction mécanique des massifs récents menaçant des rivières peu ou pas contaminées;

- l'élimination manuelle des jeunes plantules entraînées par les crues.



# Les Renouées du Japon

## Contamination des cours d'eau en 2009



**La stratégie  
retenue  
par la SIAGA  
pour lutter contre  
les renouées du Japon  
est de mener des actions  
prioritaires sur les secteurs  
les moins infestés :**  
Chartreuse, Tiers, Ainan amont  
...  
car elles seront  
plus efficaces.

**NE PAS FAUCHER  
OU BROYER  
SYSTÉMATIQUEMENT  
LES MASSIFS**

### *Si les renouées du Japon ne vous gênent pas*

Eviter de faucher ou broyer les massifs de renouées, tout sera plus facile. La fauche ou le broyage

n'éliminent pas les renouées du Japon, car les rhizomes dans le sol restent bien vivants.

### *Si les renouées du Japon vous gênent, prendre les précautions suivantes :*

► Pendant deux ans, faucher (au minimum à 10 cm au-dessus du sol) ou tondre toutes les 4 semaines le massif, puis les années suivantes, 2 passages par an sont suffisants ; les renouées seront toujours présentes, mais elles se développeront moins ;

► récupérer soigneusement les tiges coupées et les faire sécher en évitant un contact direct avec le sol ou l'eau, par exemple sur une aire bétonnée, bitumée

ou une bâche plastique. Choisir un endroit pour le séchage, où les tiges ne risquent pas d'être déplacées par le ruissellement de l'eau ou par d'autres personnes. Quand toutes les tiges ont roussi et qu'il n'y a plus de partie verte, elles ne sont alors plus dangereuses.

► nettoyer votre tondeuse sur place et juste au dessus du massif avant d'entretenir d'autres espaces.

### *Les déchets verts : un vrai danger pour la nature*

Ne jeter pas vos déchets verts dans les espaces naturels. La plupart contiennent des plantes exotiques. Une fois abandonnées

dans la nature, celles-ci peuvent proliférer comme le font les renouées du Japon.

# Les Renouées du Japon

## Conseils pratiques

AGIR C'EST POSSIBLE



La plante est facile à reconnaître même en hiver. Pour des travaux temporaires sur une zone infestée, entourer préalablement les massifs à la rubalise pour les éviter.



Chaque fois que possible, ne pas débarder les arbres dans les zones infestées, cela favorise la dispersion des renouées et donc la disparition des arbres.



Éviter ou retarder la coupe des ligneux dans les zones infestées – les souches ne rejettent pas et il sera très difficile de réimplanter des arbustes ou des arbres.



Les engins doivent être soigneusement nettoyés sur place avant de quitter un secteur infesté.

Ne pas mettre les renouées du Japon en compost. Récupérer soigneusement les produits de fauche (tiges) et les faire sécher en évitant un contact direct avec le sol ou l'eau, par exemple sur une aire bétonnée, bitumée, ou une bâche plastique. Choisir un endroit pour le séchage, où les tiges ne risquent pas d'être déplacées par le ruissellement de l'eau ou par d'autres personnes. Faire impérativement brûler les rhizomes (ils sèchent très lentement et il est donc plus efficace de les incinérer).



### *Les terrassements et déplacements de terres infestées*

Avant d'engager des terrassements, vérifier que les engins aient été parfaitement nettoyés et ne contiennent aucune terre ou débris végétaux venant d'autres chantiers.

Avant tout aménagement et terrassement, identifier les zones infestées et éviter de déplacer ces terres ou de faire circuler des engins dessus. Pour cela, marquer les zones infestées par des repères fixes visuels dans un rayon de 5 m au-delà des massifs.

Si des terres infestées doivent être déplacées, contacter le SIAGA, qui vous aidera à trouver une solution technique pour gérer celles-ci.

En toutes saisons, nettoyer très soigneusement tous les



engins ayant roulé sur des terres infestées et les outils ayant manipulé celles-ci. Le jet haute pression est indispensable pour les chenilles des pelleteuses et pour les terres humides ou collantes, et le nettoyage prend en moyenne deux heures. Faire cette opération de nettoyage sur un site déjà infesté, ou sur une aire spéciale permettant de récupérer les végétaux issus du lavage. Incinérer ces végétaux.

### *Pour les marchés de travaux*

Prévoir dans les marchés de travaux, des clauses techniques spécifiques permettant de vérifier l'origine des remblais ou des terres végétales rapportées et garantissant que ceux-ci ne sont pas contaminés par des

renouées du Japon. Inclure également des consignes de précaution sur la propreté des engins à leur arrivée sur le chantier et à leur départ. Le SIAGA peut vous fournir ces éléments.

### **L'entretien des espaces verts et des bordures de route ou de chemin**

Pour maintenir des espaces ouverts dans les zones publiques ou sur les bords des accès infestés par les renouées du Japon, les fauches répétées sont suffisantes sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des herbicides.

**Ne pas faucher ou broyer les zones infestées en même temps que l'entretien des autres secteurs.**

1/ identifier par des repères visuels fixes la zone initialement infestée.

2/ programmer le fauchage ( à plus de 10cm du sol) ou le broyage de ces espaces à la fin des autres interventions sur le site.

3/ nettoyer soigneusement l'outil utilisé au dessus de la zone initialement infestée.

4/ si des tiges sont coupées, les exporter pour les faire sécher dans un endroit adapté.

### **L'entretien en bord de cultures ou de plantations**

Pour éviter l'invasion de la parcelle plantée ou cultivée, maintenir une pression de fauche ou de broyage sur les zones infestées et ne pas utiliser d'outils de travail du sol (charrue, ...) près des massifs de renouées.

**Ne pas labourer les sols à moins de 5 m des zones infestées.**

1/ identifier visuellement la zone initialement infestée par des repères visuels fixes placés à 5 m au-delà des dernières tiges de renouées.

2/ faucher ( à minimum 10cm du sol) ou broyer la zone infestée, une fois par mois pendant 2 ans, puis 2 fois par an.

3/ nettoyer soigneusement l'outil utilisé au dessus de la zone initialement infestée.

### **Les abattages et le débardage des arbres**

**Ne pas passer avec des engins sur les massifs de renouées du Japon même en hiver.**

**Ne pas tirer les grumes de bois sur une zone infestée.**

1/ entourer à la rubalise les massifs de renouées du Japon sur le site.

2/ organiser le chantier pour que les engins ou le débardage évitent les zones rubalisées.

# Les Renouées du Japon

## La dispersion des invasives : TOUS RESPONSABLES !

*Les activités humaines sont les principales responsables  
de la dissémination des renouées du Japon  
dans le paysage.*

*Terrassements, fauchage et broyage des espaces verts,  
déchets verts sont les principaux vecteurs  
de dispersion des renouées du Japon,  
même en hiver.*

*Mais en respectant  
quelques consignes préventives,  
il est possible d'éviter ce processus*



**SIAGA**

(Syndicat Interdépartemental d'aménagement du  
Guiers et de ses affluents)

**27, avenue Gabriel Pravaz**

**38480 PONT DE BEAUVOISIN**

**Tél : 04 76 37 26 26 / Fax : 04 76 37 23 73**

**E-mail : guiers.siaga@wanadoo.fr**

**Rédaction et crédit photos :  
Mireille BOYER**

**Création et Impression :  
Insolit' 04 76 37 33 90**

**[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)**



**Rhône-Alpes** Région

